

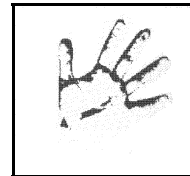
ACADEMIE DE POITIERS

Bulletin Régional de la Section Académique du SNETAA

Efficacité Indépendance Laïcité

n° 141 - Septembre 2007

Bimestriel - Prix : 0,50 euros - CCP LIMOGES 0171550U02770



141

C.P.A.P.: 0908 S 06663

Responsable de publication : Henri Lalouette

Redacteur/Chargé de communication : Claude Boé

Imprimé au siège du Snetaa

Sommaire : (Version Internet)

- * p.1 - Editorial
- * p.2 - Notation administrative
Accès à la hors-classe
- * p.3 - Le mouvement 2007
Le site internet académique
- * p.4 - L'équipe académique Snetaa-eiL
Permanence téléphonique

Métier d'enseignant : vous avez dit revalorisation ?

Oui, mais laquelle ?

Celle qui résulterait de la suppression de postes pour les remplacer par des quotas d'heures supplémentaires ?

Celle qui passerait par la suppression de sections dans les lycées professionnels pour les ré-ouvrir à moindre coût dans les officines privées ?

Ou encore celle qui propose la disparition de la formation professionnelle en SEGPA ?

Les solutions ne manquent pas pour dégager des marges de manœuvre afin de nous revaloriser... mais pas au prix d'une disparition programmée de notre entité professionnelle et de ce qui permet, de fait, à des élèves en difficulté dans le système éducatif de trouver une voie de réussite, garantie par un enseignement public et laïque.

Dans ce contexte chargé, annonciateur de bouleversements profonds, quel sera le prix à payer pour l'enseignement professionnel public dans l'académie de Poitiers ? L'orientation vers la voie professionnelle dans nos lycées est déjà inférieure à la moyenne nationale, les choix de sections se concentrent de plus en plus sur les grands centres urbains de l'académie dans un région rurale à près de 40%.... Peut-on parler d'un réel choix des familles quand celui-ci se limite souvent à opter pour une formation de proximité qu'elles n'ont pas désirée ou un éloignement familial précoce ?

Face à ces projets gouvernementaux le SNETAA ne restera pas inactif.

Dans l'académie, il interpellera les autorités compétentes sur les choix qui en résulteront, notamment dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée.

Il rappellera en particulier que l'enseignement professionnel initial ne saurait accepter la destruction de ses structures.

Revalorisation du métier d'enseignant et valorisation de la voie professionnelle doivent se faire simultanément. Nous le devons aux personnels, aux jeunes et à la nation.

Henri Lalouette
Secrétaire Académique
Septembre 2007

Henri LALOUETTE a accepté de prendre la responsabilité du Secrétariat Académique en remplacement de Serge GROSSIN. Serge (qui reste commissaire paritaire académique) occupe maintenant un poste de Conseiller technique au siège national du SNETAA.

Qu'il soit ici remercié pour son travail et son dévouement au cours de ces deux dernières années.

Notation administrative

Le 09 mai s'est réunie la CAPA chargée d'examiner les notes administratives des PLP.

Rappelons qu'en avril, chacun(e), a pris connaissance de la proposition de note faite par son chef d'établissement ainsi que de l'appréciation correspondante.

Votre signature signifie simplement que vous en prenez connaissance et vous pouvez contester note et appréciation en écrivant au Recteur (courrier adressé à la DPE).

Les contestations sont examinées lors de la CAPA et il convient auparavant d'alerter le Secrétariat Académique du SNETAA afin que vos élus puissent défendre votre demande.

Rappel : la note administrative est un des éléments (avec la note pédagogique) qui serviront de base pour la CAPA d'avancement d'échelon du début d'année 2008.

Ces notes sont également un élément du barème d'accès à la hors-classe.

Elles doivent en principe se situer dans les fourchettes indiquées dans le tableau ci-dessous :

Échelon	E	D	C	C+	B	B+	A (exceptionnel)
1-2-3	28	29	30	30,5	31	31,5	32
4	29	30	31	31,5	32	32,5	33
5	30	31	32	32,5	33	33,5	34
6	31	32	33	33,5	34	34,5	35
7	32	33	34	34,5	35	35,5	36
8/HC1		34	35	35,5	36	36,5	37
9/HC2		35	36	36,5	37	37,5	38
10/HC3		36	37	37,5	38	38,5	39
11/HC4		37	38	38,5	39	39,5	40
HC5		38	39	39,3	39,5	39,8	40
HC6		38,5	39	39,5	39,8	40	40

Hors-classe

La CAPA consacrée—entre autres sujets - à la promotion à la hors-classe s'est tenue le 09 mai 2007.

- 64 PLP ont été promu(e)s cette année
- Le dernier de ces promus a un total de 347,50 points
- Toutes et tous sont issus du 11^{ème} échelon de la classe normale
- La plus jeune promue est née en mai 1960
- Le promu le plus âgé est né en août 1946
- La moyenne d'âge des promu(e)s est de 54,7 ans

Les représentants élus du SNETAA ont redit leur opposition à ce nouveau système de promotion qui s'inscrit dans la politique de notation « au mérite » (et dans la LOLF) mise en place et imposée par l'administration il y a 2 ans.

Rappelons que le SNETAA demande un parcours de carrière conduisant à un 11^{ème} échelon avec indice terminal 821 pour tous.

Hors de ce cadre, nous continuerons à dénoncer la méritocratie et les abus en veillant à la défense des intérêts des adhérents et de l'ensemble des personnels.

Contact : Gérard Grangeteau - 05 45 69 92 76

Mouvement « intra » 2007

La CAPA consacrée au mouvement intra s'est tenue le **12 juin 2007**.

Elle a été suivie, le 20 juin, du Groupe de Travail chargé d'examiner les demandes de révision.

- 294 PLP ont participé à ce mouvement intra 2007, soit quasiment le même nombre que l'an dernier.
- 135 collègues ont été affecté(e)s sur un poste fixe (dont 2 en collègue) , soit 45,9%... donc moins d'1 sur 2.
- Parmi ces « heureux élus », 80 ont été affectés sur le premier vœu de leur choix, soit 27,2%.

Le **09 juillet** s'est réuni le Groupe de Travail « Ajustement » pour les PLP-TZR, les stagiaires en situation et les ATP. Environ la moitié sont affectés à l'année sur poste (AFA), 30% en rattachement pour effectuer des remplacements (RAD), les autres étant affectés sur des supports « mixtes ».

Les opérations du mouvement « intra » se sont achevées le **13 juillet** par le Groupe de Travail consacré aux non-titulaires.

La dernière semaine d'août se sont tenues les réunions dites « d'ajustement », ainsi que la CAPA consacrée à l'affectation des stagiaires IUFM.

- On pourrait se réjouir de voir que 38 PLP TZR se sont vu « stabilisés » en obtenant un poste fixe...
- Mais en regard de ce chiffre il convient de considérer que 30 collègues ont été affecté(e)s sur zone (donc TZR... et bien rarement à leur demande...)
- C'est souvent le cas des « entrants » dans notre académie... ce qui montre bien le caractère « aveugle » de ce mouvement - dénoncé par le SNETAA-eiL - depuis sa mise en place il y a 9 ans.
- S'il est indéniable que les services rectoraux s'efforcent de résoudre les problèmes individuels,

**Il apparaît que le nombre
de collègues véritablement satisfait(e)s de ce mouvement national déconcentré
est d'environ 1 sur 4 !**

Vous rencontrez un
problème spécifique ?

Entrée dans la carrière (stagiaires)	Patrick Machet - 05 49 64 29 45
Un dossier médical ou social	Sophie Texier - 05 49 61 29 37
Trésorerie académique	Gérard Grangeteau - 05 45 69 92 76
Une difficulté « carrière »	Claude Boé - 05 46 38 78 06
Secteur AIS (SEGPA et EREA)	Romuald Carry - 05 45 35 07 99
Une question par Internet	ardon.jean-pierre@orange.fr

Le site Internet du SNETAA de l'académie de POITIERS :

<http://snetaa.poitiers.free.fr>

- contact webmestre : **snetaa.poitiers@orange.fr**
- les journaux académiques sont téléchargeables sur : **<http://snetaa.poitiers.free.fr/telezip/jnlaca.htm>**
- login + mot de passe pour pages en accès restreint : **<http://snetaa.poitiers.free.fr/loginsnetaa.poitiers.php3>**
- depuis octobre 1998, l'actualité académique et nationale du secteur, ainsi que des dépêches, des discours et des communiqués, lus dans la presse ou sur le net. **<http://snetaa.poitiers.free.fr/actu07/actu07.htm>**

Pour
affichage

L'équipe académique SNETAA et eiL : à qui vous adresser ?

Secrétaire académique :

Henri LALOUETTE - 23 rue Emile Zola - 16340 L'Isle d'Espagnac
Tel : 05 45 95 37 59 - Mel : snetaa3poitiers@hotmail.fr

S2 : Patrick MACHET - 05 49 64 29 45
kart-cross@cc-parthenay.fr

S2bis : Philippe NICOLLEAU - 05 49 32 15 37
pnicolleau@wanadoo.fr

Françoise BUREAU - 05 49 96 16 14
Bureaufr@cc-parthenay.fr

79

86

S2 : Sophie TEXIER - 05 49 61 29 37
texier_sophie@yahoo.fr

S2bis : Alain RIGAUD - 05 49 98 36 51
rigaud-alsynavi@club-internet.fr

J.Pierre ARDON - 05 49 54 44 98
ardon.jean-pierre@orange.fr

17

16

S2 : Ludovic ATHENOUR - 05 46 87 45 16
lusylathenour@wanadoo.fr

Claude BOE - 05 46 38 78 06
cboe290148@aol.com

José ESTEVEZ - 05 46 82 00 54
estevez-hugues@wanadoo.fr

S2 : Romuald CARRY - 05 45 35 07 99
romuald.carry@wanadoo.fr

Gérard GRANGETEAU - 05 45 94 24 53
gerard.grangeteau@xanadoo.fr

Sébastien GRANET - 05 45 35 26 50
sebastien.granet@club-internet.fr

Pensez aussi à la permanence téléphonique :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h - 12h	Samuel Seguy 05 45 39 62 07	Claude Boé 05 46 38 78 06	Patrick Machet 06 87 11 22 03	Alain Rigaud 05 49 98 36 51	Philippe Nicollean 05 49 32 15 37
14h - 17h	Henri Lalouette 05 45 95 37 59	Sophie Texier 05 49 61 29 37	Françoise Bureau 05 49 96 16 14	Jean Pierre Ardon 05 49 54 44 98	Gaetan Guignard 06 87 23 84 97
18h - 21h	Gérard Grangeteau 05 45 69 92 76	José Estevez 05 49 82 00 54	Thierry Grégor 06 87 89 82 58	Romuald Carry 05 45 35 07 99	Ludovic Athenour 05 46 87 45 16

Sans oublier que vous pouvez consulter le site internet du SNETAA - Poitiers et y poser vos questions (voir page 3)